



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Katakuhimatsheta de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh à la salle 203, Takuhikanitshuap et par visioconférence (Zoom), située au 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le mardi 1^{er} août 2023 de 13 h à 13 h 18.

SONT PRÉSENTS : Guylaine Simard, vice-cheffe
Jonathan Germain, conseiller
Jonathan Gill-Verreault, conseiller
Sylvie Langevin, conseillère
Guylaine Gill, directrice générale
Jean-Denis Bergeron-Simard, directeur général adjoint
Johanne Germain, greffière par intérim

SONT ABSENTS : Gilbert Dominique, chef (REPRÉSENTATIONS)
Patrick Courtois, vice-chef (CONGÉS ANNUELS)
Carina Dominique, conseillère (CONGÉS ANNUELS)

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Économie, emploi et partenariats stratégiques
3.1 Renouvellement entente SÉPAQ-RFA
4. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

En l'absence du chef Gilbert Dominique, Guylaine Simard assume la présidence.
Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.



RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Guyline Simard procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente réunion, qui est adopté sans modification.

Proposé par Jonathan Germain
Appuyé de Sylvie Langevin
Adopté à l'unanimité

3. ÉCONOMIE. EMPLOI ET PARTENARIATS STRATÉGIQUES

3.1 RENOUVELLEMENT ENTENTE SÉPAQ-RFA

RÉSOLUTION N° 8517

CONSIDÉRANT la vision de Katakuhimatsheta qui se traduit ainsi : « Unis et fiers de notre identité millénaire, continuons notre portage sur le sentier de l'autodétermination » pour élaborer ses défis et orientations;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan affirme et exerce ses droits ancestraux, son titre ancestral, son droit inhérent à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale sur le Nitassinan;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan vise à développer une économie saine, durable et responsable en élaborant une approche de collaboration et de concertation avec le milieu économique, favorable à l'essor de l'économie;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan aspire à prendre éventuellement en charge l'ensemble de la gestion de la réserve faunique Ashuapmushuan;

CONSIDÉRANT que la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh a signé avec le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada une entente de principe d'ordre général en 2004, dans le cadre du processus fédéral de revendications territoriales globales;

CONSIDÉRANT que la prise en charge graduelle de la gestion de la réserve faunique Ashuapmushuan s'inscrit en continuité avec la volonté du gouvernement de mettre en œuvre certaines dispositions de l'entente de principe susmentionnée;



RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan pourra offrir à la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), par le biais d'une main-d'œuvre autochtone, une meilleure connaissance du territoire ancestral et des activités traditionnelles de notre Première Nation;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan désire transférer la part de la gestion administrative de l'entente à Développement Pekuakami Innuatsh (DPI).

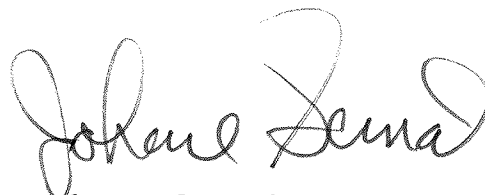
IL EST RÉSOLU d'assumer le montant de 55 000 \$ annuellement identifié au budget 2023-2024 et 2024-2025 à titre de contribution financière aux fins de l'embauche et de l'emploi de membres de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh qui travailleront dans la réserve faunique Ashuapmushuan;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser la direction Économie Emploi et partenariats stratégiques à signer tous les documents relatifs au renouvellement de l'entente entre la SÉPAQ et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan concernant la réserve faunique Ashuapmushuan.

Proposée par Sylvie Langevin
Appuyée de Jonathan Germain
Adoptée à l'unanimité

4. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 13 h 18, proposée par Jonathan Gill-Verreault appuyée de Jonathan Germain et adoptée à l'unanimité.



Johanne Germain
Greffière par intérim